



# ASSOCIATION DES ASSISTANTES MATERNELLES DE LA CHARENTE

Angoulême, le 08/02/2018

Cher(e)s adhérent(e)s,

Nous vous invitons à une **journée importante** le 3 Mars 2018 dès 9h00 à **L'Hôtel KYRIAD 184 rue des Platanes 16430 CHAMPNIERS**.

Cette journée se déroulera comme suit :

- **à 9H00 (accueil à 8h40), matinée d'étude animée par Mme Hélène Mazières** sur le thème **"communication bienveillante et positive auprès des enfants, Késako ??"**

Vos employeurs peuvent également venir moyennant un droit d'entrée à 5 €, pensez à leur transmettre l'information (flyers joints)

- **à 14H30, notre Assemblée Générale Ordinaire**

Toute personne souhaitant passer la journée avec nous, pourra déjeuner en notre compagnie au restaurant. Une participation de 14€ au lieu de 20€ vous sera demandée, le reste du prix étant pris en charge par l'association **uniquement pour les adhérents** ; tout autre personne non adhérente peut prendre part à ce repas mais au tarif plein.

Nous comptons sur votre présence ; un cadeau sera offert uniquement à toute personne présente le samedi 3 Mars 2018.

Vous trouverez ci-après, un coupon réponse à renvoyer avec le règlement à l'ordre de notre association **avant le 24 Février 2018 impérativement**.

## Dates à retenir :

- Samedi 24 Mars : spectacle par la Cie Abac'Art
- Samedi 02 Juin : Dîner – spectacle à l'ANGE BLEU

## Bon de participation à renvoyer à l'association

---

Nom , prénom , téléphone :

**Adhérent** : (entourez votre choix)

Participera à la matinée d'étude :    Oui    Non

Participera à l'Assemblée Générale :    Oui    Non

Participera au repas (14 €).    :    Oui    Non

**Hors adhérent** ( employeurs, amis ...) : (entourez votre choix)

Participera à la matinée d'étude (5 €) :    Oui    Non

Participera au repas (20€)    :    Oui    Non

N° chèque : \_\_\_\_\_ . Banque : \_\_\_\_\_

*Un seul chèque et un seul bon de participation par personne svp-merci.*

*(Chèque à l'ordre de l'association des assistantes maternelles de la Charente.)*